

DECLARATION LIMINAIRE A LA CAPL N° 2

Monsieur le Président,

L'année 2017 sera une période électorale décisive et quelque soit le président élu, le monde du travail sera plus encore dans la tourmente de la déréglementation. En effet, qu'ils se réclament de la droite assumée, de la droite extrême ou de la gauche prétendue, toutes et tous ont une même conviction : les salariés doivent travailler plus et plus longtemps. Les candidats déclarés suivent les allégations dogmatiques du MEDEF qui a entrepris, depuis plusieurs décennies, la destruction de notre modèle social.

L'objectif inavoué, mais tellement palpable, est le retour à l'âge d'or du capitalisme, douce et heureuse époque où nulle réglementation ne perturbait l'exploitation du travail. Une période angélique où le temps de travail "librement" négocié entre un salarié et son patron autorisait ce dernier à exiger de sa main d'œuvre qu'elle travaille jusqu'à l'épuisement de ses forces.

Car, en fait, à entendre le MEDEF mais également d'autres néo libéraux, sociaux libéraux ou nationaux libéraux, l'économie contemporaine avec ses impératifs de compétitivité, ne permet plus les réglementations sociales et entre autre le "carcan" de l'encadrement du temps de travail. Les employés et ouvriers doivent être principalement et avant tout des machines à produire ! Il faut donc la suppression pure et simple de toute référence à une durée légale du travail.

Et bien nous tendons vers ce but ultime et libérateur, puisqu'un dispositif qui va dans ce sens vient d'être institué par l'article 8 de la loi travail du 9 août 2016. Les accords d'entreprise, pour les plus grandes ou les accords de branches, pour les plus petites permettent désormais de déroger au droit commun. Ce modèle a pour but de généraliser l'individualisation du temps de travail. La suppression de la notion de durée légale du travail permettra ainsi de s'assurer une disponibilité maximale de la main d'œuvre, une flexibilité totale et la garantie de ne plus avoir à payer des heures supplémentaires.

Nos dirigeants, actuels et futurs, nos théoriciens forts de leurs certitudes ont commencé à démonter le code du travail pour le vider de toute substance et enfin le détruire totalement. Selon leurs dires, la déréglementation va de paire avec la baisse substantielle du chômage. Foutaises !

Pour Solidaires Finances Publiques, la réduction du temps de travail reste une des pistes concrètes qui pourrait fondamentalement diminuer le chômage structurel que nous vivons depuis 40 ans.

Quant à la DGFIP, nous n'évoquerons pas aujourd'hui RIFSEEP, PPCR et autres joyeusetés. Par contre nous allons parler de règles de gestion régulièrement malmenées pour offrir aux directeurs toujours plus de flexibilité.

- Les premières affectations des C bloquées trois ans : scandaleux ! Ce sont les agents les moins rémunérés qui sont touchés de plein fouet juste au moment où le budget de l'action sociale, particulièrement le logement, est réduit à peau de chagrin.
- La suppression des mouvements complémentaires pour les A et B impose a minima un délai de séjour de 18 mois à ces agents, mutés au 1er mars 2016.
- Le retour du mouvement spécifique sur poste : exit la règle de l'ancienneté !
- La fusion des RAN, mesure totalement arbitraire de la part de potentats locaux qui veulent une liberté totale d'affectation des agents. Encore un stratagème pour gérer la pénurie des effectifs !

La situation du département du Nord en matière d'effectif est catastrophique. Nous sommes dorénavant en **urgence absolue**. Les missions ne sont plus assurées, ou bien avec grand peine. Tout concourt à accentuer la pénibilité au travail et le mal-être des agents.

Il est temps de recruter à hauteur des besoins et des enjeux de la DGFIP. Sauf à admettre que la principale mission du Directeur Général est de saborder sa propre administration. Sommes nous si loin de la vérité ?

A la DRFIP Nord, les agents sont mobilisés depuis 2 mois pour vous faire part de leur souffrance au travail. Quelle réponse ont-ils obtenue ? Encore plus de suppressions d'emplois ! 74 cette année, le plus fort taux depuis 5 ans !